

Publication de l'examen module M2 en MTC

Branches	<ul style="list-style-type: none">• Acupuncture/Tuina ou• Thérapie médicamenteuse chinoise selon la MTC
Règlements	Règlement de l'examen M2 de l' IG TCM Directives d'application du règlement de l'examen M2 de l' IG TCM
Date de l'épreuve écrit	Vendredi, le 28 mars 2025
Date de l'épreuve pratique	Les dates possibles sont publiées sur www.igtcm.org . Après la clôture des inscriptions, les dates définitives seront annoncées. Veuillez réserver toutes les dates annoncées.
Lieu de l'examen écrit	Sera annoncé après la clôture des inscriptions
Lieu de l'examen pratique	Sera annoncé après la clôture des inscriptions
Inscription	En ligne à partir du 25 novembre 2024 L'inscription est valable pour les deux parties de l'examen (écrit et pratique)
Clôture des inscriptions	Samedi, le 25 janvier 2025
Frais	Frais d'inscription: CHF 200 Frais d'examen: CHF 1'300
Documents	Pièces justifiant que le candidat a participé aux cours du module M2 dispensés par un prestataire de formation accrédité par l'OrTra MA <u>ou</u> Autorisation de la CoAQ (laquelle a été délivrée à l'issue d'une procédure d'équivalence)
Admission à passer l'examen	Après s'être inscrit à l'examen, le candidat reçoit une confirmation et la facture pour les frais d'inscription et les frais d'examen. Sont admis à passer l'examen, les candidat(e)s qui réunissent les conditions et qui ont payé les frais d'inscription et les frais d'examen dans les délais.
Résiliation	Jusqu'à la date de clôture d'inscriptions: Une résiliation est possible sans justification. Les frais d'examen payés remboursés. Les frais d'inscription ne sont pas remboursés, respectivement resteront à payer. Après la date de clôture d'inscriptions: L'annulation n'est possible que pour des raisons importantes (art. 3.2 du règlement d'examen). En dehors de cette réglementation, les frais d'examen sont perdus.
Contact	IG TCM Alfred Lienhard Strasse 1, 9113 Degersheim 077 455 05 45, info@igtcm.org , www.igtcm.org